

Val d'Amboise

Hiver 2010 - NUMÉRO 28

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE



L'ACTU EN REVUE

Un candidat retenu pour réaliser le parc photovoltaïque

PAGE 4



ÉCONOMIE

Made in Touraine : savoir faire et... le faire savoir !

PAGE 8



ÉCONOMIE

Artisans, commerçants, l'Orac soutient vos projets

PAGE 9

DOSSIER PAGES 5 à 7

Les principaux investissements



www.cc-valdamboise.fr



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

p3 L'actu en revue

Vu cet automne • Projet d'extension du parking de la gare • Un candidat retenu pour réaliser le parc photovoltaïque

p5 Dossier

Les principaux investissements

p8 Économie

Made in Touraine : savoir faire et... le faire savoir ! • Forum de la transmission d'entreprise • Artisans, commerçants, l'Orac soutient vos projets

p10 Habitat

Aire des gens du voyage • Taxe d'habitation 2011 • Propriétaire grâce au Pass Foncier

p11 À découvrir

Office de tourisme : bilan de saison • Le vélo dans le vent

p12 Les rendez-vous

L'agenda des manifestations organisées à Val d'Amboise



Magazine de la Communauté de communes Val d'Amboise Hiver 2010 - numéro 28

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la Communauté de communes Val d'Amboise • **Communauté de communes Val d'Amboise** : Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine - **Adresse postale** : BP 308 -

37403 Amboise Cedex - **Bureaux** : 9 bis rue d'Amboise - 37530 Nazelles-Négron - Tél : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50 - Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr - Site internet : www.cc-valdamboise.fr • **Directeur de la publication** : Claude Courgeau • **Rédactrice en chef** : Sandra Lagedamon • **Conception / mise en pages** : Efil Communication (www.efil.fr) • **Rédaction** : Sandra Lagedamon • **Comité de lecture** : Chantal Alexandre, René Clerquin, Huguette Delaine, Simone Gemond-Maurice, Martine Lorient, Richard Roig • **Photos** : service communication, Pays Loire Touraine, Office de tourisme Val d'Amboise, Compagnie Théâtre Buissonnier, Fotolia, Lycée viticole d'Amboise • **Illustrations / infographie** : Cabinet Breust Chabrier, Efil • **Impression** : Gibert Clarey • **Distribution** : Médiapost (Amboise, Nazelles-Négron, Noizay), communes • **Tirage** : 10 700 exemplaires • **ISSN** : 1953-0765

édito



Alors que 2010 s'achève, dans un contexte économique global toujours aussi préoccupant, notre territoire se doit, plus que jamais, de mobiliser toutes ses forces pour soutenir une économie en adéquation avec nos potentialités locales et les entreprises tournées vers les nouvelles technologies et le développement durable.

Investir pour conforter l'emploi présent, et permettre à nos jeunes de s'insérer dans la vie professionnelle, voilà un challenge qui doit nous mobiliser tous. Par divers programmes en cours, vos élus œuvrent en ce sens.

Le permis de construire de notre future pépinière d'entreprises sera prochainement déposé, pour un début de travaux au second semestre 2011. Créateurs, porteurs d'idées innovantes y trouveront le soutien logistique pour développer leurs projets.

L'ouverture, début 2011, du nouvel office de tourisme construit par Val d'Amboise doit insuffler un élan neuf à ce secteur majeur de notre économie. Par ailleurs, la volonté partagée avec le Vouvrillon de relier, dès l'an prochain, par une boucle cyclable, l'abbaye de Marmoutier à la gare d'Amboise permettra de compléter l'offre de découverte de nos espaces ruraux.

La volonté, affichée par l'ensemble des élus, d'aider à l'émergence des énergies renouvelables doit se concrétiser, en 2012-2013, par l'aménagement du futur parc photovoltaïque à La Boitardière.

L'extension de notre déchetterie permettra aux habitants du territoire d'être encore plus respectueux de nos espaces naturels.

Les investissements lourds consentis chaque année pour rendre nos réseaux et stations d'épuration toujours plus performants font de Val d'Amboise un territoire exemplaire en la matière.

Soyez assurés que c'est avec le souci constant de valoriser nos atouts et de les adapter aux grands enjeux de demain que travaillent vos élus. Bonne découverte de ce nouveau magazine communautaire. Qu'il soit pour vous l'occasion de mieux comprendre notre action.

Excellentes fêtes de fin d'année, riches d'attention, d'écoute, de partage et de joie pour toutes les générations.

Claude Courgeau,
Président de Val d'Amboise

Vu cet automne...



■ Le **6 septembre**, l'association Les Vign'Amboisiennes a inauguré en présence de nombreuses personnalités, d'élus, du président de l'appellation Touraine-Amboise et des vignerons locaux, la vigne plantée derrière le château royal d'Amboise, sur une parcelle municipale de vingt ares dominant la vallée de la Loire.

Jean-Michel Othoniel, plasticien de renom, auteur du kiosque des noctambules à Paris, imaginera un flaconnage pour la première récolte de « l'Or Blanc du Clos des Chateliers », prévue en 2013, et une sculpture évocatrice du vin d'Amboise qui pourrait orner le rond-point du Bout des Ponts.



■ Les **24 et 25 septembre**, Val d'Amboise, le Geida et les entreprises Ainelec, Costen, Groupemball, Jaybeam, Luxbag, Mecachrome, Pfizer, Saint-Gobain Abrasifs, Sef Touraine (Groupe Réorev) et TCI ont participé, avec plus de soixante autres entreprises industrielles, au salon du savoir-faire industriel Made in Touraine organisé au centre de congrès Vinci à Tours. La suite page 8...

■ Dans la **seconde quinzaine d'octobre**, le blocus des douze raffineries françaises et des dépôts pétroliers organisé dans le cadre du mouvement de contestation de la réforme des retraites a fait craindre dans la région une pénurie de carburant. En quelques jours, malgré des mesures de rationnement, les stations se sont trouvées en rupture de gasoil, puis de sans plomb, et les files de voiture s'allongeaient aux abords des pompes approvisionnées...



■ Le **30 novembre**, le relais d'assistantes maternelles de Val d'Amboise a invité les enfants de 0 à 5 ans et leurs familles à deux représentations de « Microsilions », spectacle musical de la Compagnie Théâtre Buissonnier. Ce spectacle leur a été offert en partenariat avec l'Espace Malraux de Joué-les-Tours et grâce au co-financement de la CAF, du Conseil général et de la Communauté de communes Val d'Amboise. Une centaine d'enfants et d'adultes y ont assistés.



Projet d'extension du parking de la gare



Depuis 2008, Val d'Amboise est en négociation avec la SNCF, Réseau Ferré de France (RFF) et le Conseil régional du Centre pour réaliser les travaux d'extension du parking de la gare d'Amboise. Le 1^{er} octobre dernier, RFF a consenti à mettre gracieusement à disposition de Val d'Amboise le terrain destiné à cet aménagement à la condition qu'une étude préliminaire soit réalisée. Cette dernière devra définir la faisabilité technique des travaux en fonction des contraintes d'exploitation des infrastructures ferroviaires.

Elle serait confiée à la SNCF et financée par Val d'Amboise pour un montant de l'ordre de 20 000 €HT. Une convention a été établie entre RFF et Val d'Amboise afin de définir les modalités techniques et administratives de ce financement.

Un candidat retenu pour réaliser le parc photovoltaïque

Sollicité par des opérateurs désireux de s'implanter sur son territoire, Val d'Amboise a consulté plusieurs prestataires et arrêté son choix sur le groupe Juwi EnR.

En septembre dernier, un groupe de travail « photovoltaïque » réunissant des élus des commissions économie, environnement et des techniciens de Val d'Amboise, a étudié les projets de quatre prestataires. Des critères tels que l'impact environnemental, les contraintes de fonctionnement du site, l'entretien et la remise en état des terrains, ou encore l'intégration du projet dans l'économie locale ont permis à une entreprise de se distinguer. Il s'agit du groupe Juwi EnR, fondé en Allemagne en 1996. Cet opérateur spécialisé dans l'approvisionnement énergétique à partir de sources d'énergies à 100 % renouvelables maîtrise en effet toutes les étapes du développement de projet, de la planification à la construction en passant par le financement et l'exploitation des installations.



Fort d'un chiffre d'affaires de près de 400 millions d'euros, et de plus de 400 collaborateurs à travers le monde, le groupe Juwi compte parmi les acteurs leaders dans le secteur des énergies renouvelables.

Au stade des études de faisabilité

Une délégation de Val d'Amboise s'est rendue fin septembre à Wörrstadt - où Juwi EnR a installé son siège social, un

bâtiment en bois bioclimatique exemplaire - puis sur plusieurs sites de production d'électricité via des énergies renouvelables exploités par le groupe.

Juwi EnR a, depuis, engagé les études de faisabilité. Un premier point d'information, le 25 novembre dernier, a réuni 25 participants, habitants du hameau des Têtes Noires à Chargé, et membres de l'Apnea, association de protection de l'environnement d'Amboise. ■



Les principaux investissements

Le programme de travaux de Val d'Amboise est élaboré sur proposition des différentes commissions concernées, à savoir Aménagement du territoire, Développement économique, Environnement et développement durable. En 2010, après un premier semestre consacré aux études de faisabilité, les chantiers ont été lancés.

La période 2008-2010 a vu, pour la voirie, l'aménagement du secteur du Bout des Ponts à Amboise en partenariat avec le conseil général (120 000 € HT), la réfection des rues des Ormes et du Chemin de fer (152 000 € HT), la réhabilitation de l'éclairage public des Poujeaux (62 000 € HT), et la réfection du dernier tronçon de la rue de Perreux et des abords du pôle petite enfance Vilvent (133 000 € HT) à Nazelles-Négron.

En ce qui concerne les bâtiments, l'année 2009 a vu la construction du Pôle petite enfance Vilvent à Nazelles-Négron (1 200 000 € HT), la réorganisation des espaces du siège de la communauté de communes (45 000 € HT), ainsi que l'aménagement des abords du gîte de Souvigny-de-Touraine (30 000 € HT).

Du côté des parcs d'activités, la signalétique de La Boitardière a été entièrement revue, et la ZAC Saint-Maurice à Nazelles-Négron a été viabilisée et partiellement aménagée (1 800 000 € HT).

La nouvelle signalétique des parcs d'activités a été étendue aux Poujeaux et au Prieuré (100 000 € HT). À La Boitardière, la rue du Château d'eau a été prolongée pour desservir de nouveaux terrains à vocation économique (500 000 € HT). En 2010, Val d'Amboise a lancé, entre autres travaux, le réaménagement de la déchetterie et la construction d'un nouvel office de tourisme.

La pépinière d'entreprises s'esquisse



Le 1^{er} décembre, le cabinet d'architectes jocondien Breust Chabrier a présenté l'avant projet aux élus du groupe de travail : un bâtiment bioclimatique bien intégré à son environnement.

Le futur bâtiment sera « basse consommation », c'est-à-dire que ses déperditions énergétiques seront inférieures de 50 % à celles d'un bâtiment classique. Pour en optimiser les qualités bioclimatiques (besoins énergétiques minimes, température constante et agréable en toute saison, luminosité naturelle...), une simulation thermique dynamique a été réalisée. Elle a permis à l'architecte de mettre en œuvre des solutions techniques (mode de chauffage) et architecturales (ouvertures privilégiant un éclairage zénithal et la lumière naturelle) pour la conception du futur bâtiment.

La pépinière s'organisera en deux corps de bâtiments séparés par une rue intérieure permettant d'articuler l'accès aux différents locaux. L'entrée principale, les espaces à usage commun et les ateliers seront orientés sud et ouverts sur le parc d'activités Le Prieuré. Les bureaux privatifs seront quant à eux orientés au nord. L'accent a été mis sur la grande modularité des bureaux et des ateliers dans leur structure. Ces derniers bénéficieront d'une double hauteur afin de permettre une grande polyvalence d'utilisation.

L'ensemble de l'édifice sera de plain pied, mais conformément à la législation concernant les zones inondables, il comprendra un local technique hors d'eau en étage, pouvant servir de refuge.

L'intégration à l'environnement

L'horizon du parc d'activités Le Prieuré s'ouvre sur des zones naturelles de cultures et de prairies rythmées par des bosquets. Le bâtiment a été orienté de manière à suivre les franges boisées situées au nord.

Pour la construction, il est prévu un sous-bassement en béton noir lasuré et un bardage en bois grisé en partie haute sur les façades sud. Celles situées au nord, ouvertes sur la prairie, seront intégralement revêtues de bois. Enfin, une toiture végétalisée contribuera à la bonne isolation et fera le lien avec les écrans de verdure environnants.

Le stationnement d'une quarantaine de places sera aménagé le long de la voie de desserte et à proximité du parvis donnant accès à l'édifice. Le végétal jouera un rôle important afin de minimiser l'impact visuel des aménagements extérieurs. ■



Voirie communautaire

Val d'Amboise a achevé son plan de réfection des voiries communautaires par une portion de la rue des Vallées, à Amboise, donnant accès à un poste de relèvement du réseau d'assainissement.

Sur la ZAC Saint-Maurice, après la démolition du bâtiment insalubre situé à l'entrée du passage souterrain SNCF, la communauté a aménagé de nouvelles places de stationnement aux abords de son siège administratif.



Résidence jeunes travailleurs

Des travaux de mise aux normes incendie ont été effectués dans le bâtiment moyennant une enveloppe de 70 000 €. Une étude diagnostique sur le réseau de distribution d'eau potable a également été engagée.



Office de **Tourisme**

Le bâtiment neuf qui accueillera dans quelques semaines l'office de tourisme Val d'Amboise a été réceptionné au mois de septembre. Acquis auprès du Crédit Agricole pour un montant de 500 000 €, il a été financé par la Communauté de communes avec le concours de l'État via la Dotation de développement rural, et de la Région via le contrat de Pays.

Les candidatures de plusieurs prestataires pour l'aménagement intérieur sont actuellement étudiées par l'association gestionnaire de l'office de tourisme. Le montant des travaux a été évalué à 100 000 € et le chantier sera lancé début 2011, pour une ouverture en amont de la saison touristique.

250 000 €
pour la
déchetterie
d'Amboise

Les travaux d'extension ont eu lieu d'octobre à décembre 2010. La superficie de l'équipement est augmentée de 50 % pour atteindre 3 437 m². De nouveaux aménagements viennent faciliter les dépôts, en particulier ceux de gravats et de déchets verts. Lire la suite dans la Lettre du tri n° 15, brochée au centre du magazine.

Station d'épuration d'Amboise : un nouveau poste d'admission



Le poste d'admission de la station de la Varenne reçoit les eaux usées du sud du territoire. Construit en 2001, il était rongé par le sulfure d'hydrogène et a été remplacé par un nouvel ouvrage au mois de novembre.

L'opération, pour un montant de 150 000 €, s'est avérée techniquement difficile : l'équipement devait rester opérationnel pendant les travaux, le forage ne devait pas endommager le poste existant, et le basculement de l'ancien poste vers le nouveau devait se faire sans interruption de service.

La station de la Varenne, d'une capacité de 23 000 habitants, capte en effet les effluents d'Amboise, Chargé, Lussault-sur-Loire, Saint-Règle, et ceux de l'ensemble du territoire intercommunal (via une

conduite en Loire) en cas d'incident à la station de Pocé-sur-Cisse. En réponse à ces contraintes, le forage, sur une profondeur de six mètres, a été réalisé par « havage », une technique qui permet de diviser l'emprise nécessaire par trois et de travailler sans dégrader les ouvrages proches.

Le nouveau poste d'admission est revêtu de trois couches de polyuréthane qui gardent le béton à l'abri d'un contact direct avec le sulfure d'hydrogène. Il est également ventilé pour limiter la concentration de ce gaz hautement corrosif. ■



Made in Touraine : savoir faire et... le faire savoir !

Les 24 et 25 septembre, plus de soixante entreprises industrielles ont profité de ce salon unique dans le département pour faire découvrir au public la diversité des métiers, des compétences et les opportunités professionnelles... Certaines même, ont signé de nouveaux marchés et partenariats. Témoignages.

“Les salons, c’est essentiel dans la vie d’une entreprise, explique Daniel Cholet, directeur de l’entreprise Groupemball, qui conçoit des emballages isothermes brevetés et des conditionnements, à Nazelles-Négron. Nous participons systématiquement aux grands rendez-vous spécialisés, comme Pôle Pharma à Dreux, Paris et Lyon. Il y a longtemps qu’il n’y avait plus de salon industriel en Touraine. Cela manquait ! »

Las de dépendre de l’industrie automobile, qui représentait 50 % de ses marchés en 2008, Daniel Cholet mise en effet sur le développement de marchés locaux et la diversification des activités de sa PME, qui emploie dix personnes. « Nous avons récemment participé au salon Fougère et à Ferme expo à Tours. Il n’y a pas de « petit » salon, et chaque manifestation permet des contacts intéressants. Sur Made in Touraine nous avons découvert

des savoir-faire très diversifiés. Nous avons également rencontré deux entreprises avec lesquelles nous travaillons à un partenariat, dans le domaine de la défense. »

Même satisfaction pour Pierre Bergeault, qui dirige l’entreprise de matériaux composites TCI, descendante du fabricant de cannes à pêche Pezon et Michel, à Amboise. Isolants électriques, carénages d’antennes, atténuateurs de bruits, matériaux résistant au froid extrême... TCI, qui emploie huit salariés, ne fait que du sur-mesure. « Les salons sont essentiels pour valoriser les savoir-faire, mettre en relation les entreprises et trouver de nouveaux débouchés. J’ai participé à Made in Touraine avec le Geida¹ pour faire connaître et promouvoir l’industrie en région d’Amboise. J’ai récolté beaucoup de CV, donné des conseils à des

Forum de la transmission d’entreprise

Le 15 octobre, la Chambre de métiers et de l’artisanat 37 organisait à Pocé-sur-Cisse un « Forum de la transmission reprise et création d’entreprise ». Près de 50 porteurs de projets ont pu rencontrer l’ensemble des organismes à même de les accompagner sur le territoire, et participer à la table ronde consacrée aux aides à la création.

Antenne locale de la CMA 37 :
02 47 23 11 37



jeunes pour s’installer... C’est un salon grand public, mais nous avons pris un contact intéressant avec une entreprise du département qui ignorait notre existence et nous a demandé une étude. » ■

(1) Groupement des entreprises de Val d’Amboise

Artisans, commerçants, l'ORAC soutient vos projets

Lancée en juillet 2009, la seconde opération de restructuration des activités et des commerces pilotée par le Pays Loire Touraine a déjà accompagné 19 commerçants et artisans de Val d'Amboise.

Pour cette seconde opération, qui couvre la période 2009-2013, le nombre de porteurs de projets potentiels est de l'ordre de 220 sur l'ensemble du Pays Loire Touraine. Depuis son lancement, 134 750 € (121 100 € via la Région Centre, 13 650 via l'Etat), ont été alloués sur le territoire de Val d'Amboise.

L'investissement des dix-neuf porteurs de projets s'élève à 2 337 900 €, et il a un impact indirect sur l'économie locale. Les travaux engagés par les porteurs de projets de Val d'Amboise ont en effet mobilisé 58 entreprises, dont 37 sont implantées sur le territoire du Pays Loire Touraine et 14 sur le département. L'opération a par ailleurs permis de maintenir ou de créer 75 emplois, et neuf créations sont envisagées.

Pour qui ?

Peuvent bénéficier de l'ORAC les artisans et commerçants immatriculés dans le périmètre du Pays Loire Touraine. Ils doivent être inscrits au répertoire des métiers ou au registre du commerce et

être à jour de leurs obligations sociales et fiscales.

Les travaux éligibles sont les aménagements immobiliers, les devantures, les acquisitions de matériel, ainsi que l'achat, l'équipement et la mise aux normes des véhicules.

Pour quoi faire ?

Parmi les entreprises concernées par le dispositif, Salon Laurent à Amboise a investi dans une nouvelle devanture et dans un intérieur contemporain.

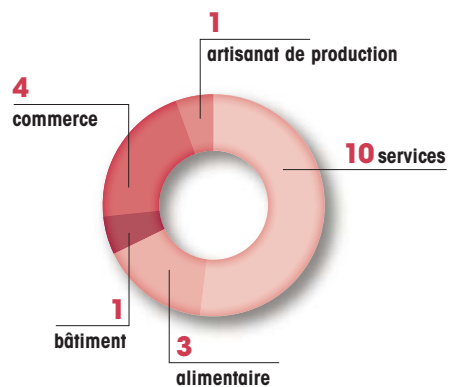
Distri Chaussures à Nazelles-Négron a fait installer une vitrine et une porte automatique qui rendent le magasin accessible aux personnes à mobilité réduite.

Ces deux commerces ont bénéficié d'une subvention égale à 30% du montant hors taxes des dépenses éligibles, et d'un montant compris entre 3 000 € et 10 000 €. ■

> **Contact :**
Pays Loire Touraine
Tél : 02 47 57 30 83
paysloiretouraine@wanadoo.fr



Dossiers par secteur d'activité



À 2 pas de chez vous...

Le Pays Loire Touraine a lancé à l'automne son « Carnet d'adresses des artisans et producteurs » et va l'envoyer à tous les habitants. Réalisé avec le concours de la Chambre de métiers et de l'artisanat 37 et de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire, il contient les coordonnées de 75 artisans et producteurs proposant de la vente directe, la liste et les horaires des marchés du Pays, des recettes gourmandes...



Aire des gens du voyage



La prise de compétence « gestion d'une aire des gens du voyage » par Val d'Amboise est effective, l'ensemble de ses communes ayant délibéré favorablement. La communauté de communes des Deux Rives a délibéré à son tour début septembre.

Les deux communautés lancent une procédure d'appel d'offres groupé en vue de confier à un consultant la recherche d'implantations pour une aire d'accueil de douze emplacements sur leurs territoires, conformément au schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

Propriétaire grâce au Pass Foncier !

En 2009 et 2010, Val d'Amboise a accompagné vingt familles dans leur dossier de Pass Foncier. Pour Éric Deschamps, dont la maison individuelle est en chantier à Cangey, c'est enfin l'occasion d'entrer dans « ses » murs...

« **M**on épouse et moi avons envie depuis longtemps d'une maison bien à nous, explique-t-il. Avec trois enfants, nous recherchions un type 5. Je suis ouvrier qualifié, ma femme est adjoint technique dans une collectivité, et nous n'étions pas rassurés à l'idée de devoir faire face à de grosses mensualités. Avec le Pass Foncier, c'est différent : nous finançons l'acquisition de notre maison en deux temps (le terrain, puis la construction) en bénéficiant d'une TVA à 5,5 %. Notre mensualité est donc réduite par rapport à un emprunt classique. »
Le dispositif Pass Foncier imposant à la construction d'être à la norme HPE (haute performance énergétique), le cou-

ple emménagera dans un logement bien isolé et doté d'un chauffage électrique performant, qui permet un gain d'énergie intéressant. « Il sera plus confortable, et surtout beaucoup moins coûteux à chauffer que notre location actuelle ! »

En 2011, le Pass Foncier disparaît au profit d'un nouveau dispositif

Val d'Amboise a accompagné huit dossiers de Pass Foncier en 2009, douze en 2010, et versé des subventions allant de 3 000 à 4 000 euros selon la composition des familles, avec le concours de l'État et du Conseil général. L'État a réformé les aides à l'accession sociale pour le

Taxe d'habitation 2011

La suppression de la taxe professionnelle prévoit le transfert de la part de la taxe d'habitation du département aux communautés de communes.

Les taux d'abattements appliqués par le Conseil général avant la réforme étaient les suivants :

- 10 % pour chacune des deux premières personnes à charge,
- 15 % pour chacune des personnes à partir de la troisième personne à charge.

La valeur locative moyenne sur le territoire étant sensiblement identique à celle du département, le conseil communautaire reconduira en 2011 pour la communauté de communes Val d'Amboise les mêmes taux d'abattements, afin de ne pas pénaliser les contribuables.

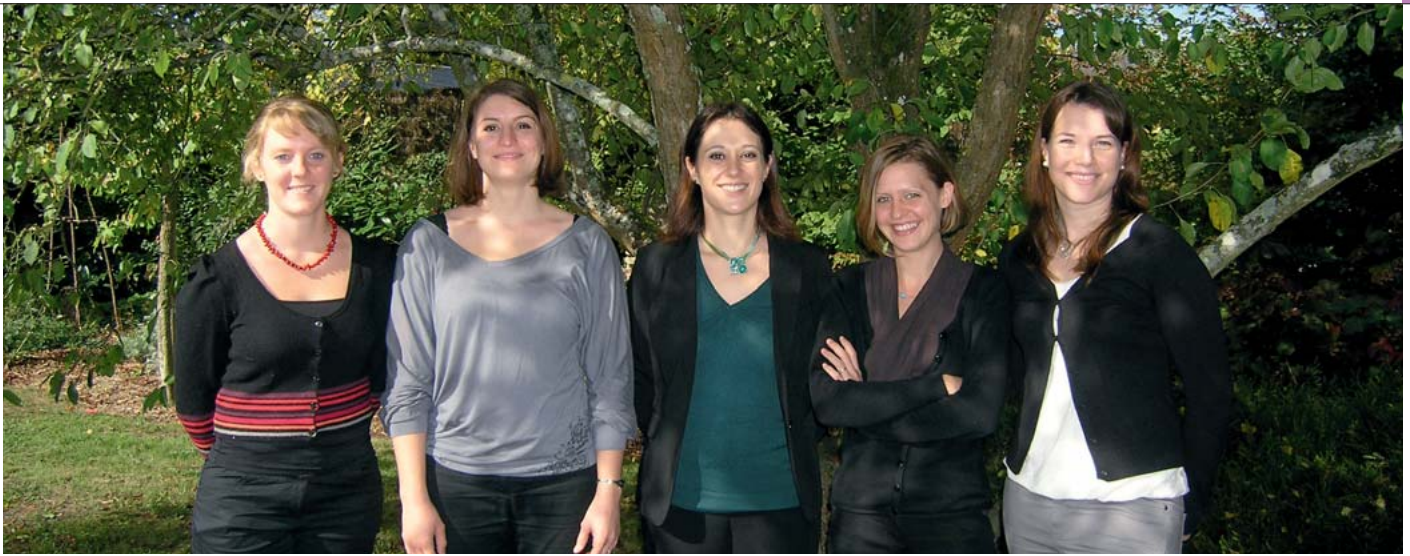
La communauté engagera l'année prochaine, une réflexion sur les politiques d'abattement possibles et leur harmonisation dans les communes qui le souhaiteraient.



30 000 €
de subventions en 2009

50 000 €
au budget 2010

budget 2011. Le Pass Foncier disparaît au 31 décembre 2010. Le gouvernement souhaite un dispositif d'aide unique à travers le renforcement du Prêt à taux 0 (PTZ) au 1^{er} janvier 2011. ■



L'équipe de l'office au cœur de l'été.

Office de Tourisme bilan de saison

D'avril à septembre 2010, l'équipe de l'office a renseigné 51 500 visiteurs individuels.

« **C'**est 4 % de moins qu'en 2009, précise Aude Marteau, qui a repris la direction de l'office de tourisme en juin dernier. Ce chiffre ne traduit aucune baisse de fréquentation de nos sites touristiques, qui progresse au contraire chaque année, mais un changement des habitudes de consommation de nos visiteurs, toujours plus nombreux à se renseigner via le site internet. » De fait, le trafic sur www.amboise-valde Loire.com a progressé de 16 % en 2010, avec 139 486 connections.

Nouvelles habitudes de consommation

« Nous constatons que les clients planifient leur séjour et rationalisent de plus en plus leurs déplacements. Ils sont très demandeurs de billets « coupe file », qui permettent un gain de temps aux caisses. Notre activité billetterie (+ 14 %), comme la vente de billets pass donnant accès à plusieurs sites (+ 30 %) progressent encore cette année. »

La demande pour les trois visites contées organisées par l'office de tourisme, qui proposent une découverte inédite et ludique du Clos Lucé et d'Amboise, reste soutenue, avec près d'un millier de participants, dont 130 groupes.

Clientèle cosmopolite, envies « nature »

La clientèle se compose à parts sensiblement égales de Français et d'étrangers, nos proches voisins européens en tête (Hollandais, Anglais et Irlandais, Espagnols, Portugais, Italiens). Les visiteurs des Pays de l'Est et les Australiens, ces derniers, grands amateurs de vins, sont en progression.

« Ils viennent bien sûr découvrir les châteaux, sourit Aude Marteau, mais plus seulement. La demande concernant les vignobles, les troglodytes et les activités nature est importante, et il est intéressant pour mon équipe de pouvoir les orienter vers des parcours moins conventionnels ! ». ■

Nouveau site web

La nouvelle version du site www.amboise-valde Loire.com intègre un système d'information touristique qui mutualise l'ensemble des informations touristiques du territoire et permet en une seule saisie de transférer les données du Pays Loire Touraine aux Comités régional et départemental de tourisme. Cette nouvelle version permettra à l'ensemble des offices de tourisme qui en sont équipés, ou reliés entre eux via un autre office de tourisme, de gérer les bases de données, de transférer vers tous les autres offices en une seule action toute modification d'information.

Déménagement en 2011

L'équipe de l'office rejoindra ses nouveaux locaux avant la prochaine saison touristique, au printemps 2011. L'aménagement intérieur permettra un accueil personnalisé des visiteurs, dans un espace plus convivial où il fera bon s'attarder pour être renseigné sur l'ensemble des atouts de Val d'Amboise.



Le vélo dans le vent !

La région d'Amboise bénéficie de la montée en puissance de La Loire à Vélo, qui représentera à terme 800 kilomètres dont les deux tiers longeront la Loire, et dont 27 % seront en voie verte cyclable.

Toute la saison, l'office de tourisme a enregistré de nombreuses demandes de

familles désireuses de quitter la véloroute du fleuve pour découvrir les alentours, et particulièrement les vignobles ! À cet égard, la boucle cyclable entre la gare d'Amboise (gare SNCF accessible aux vélos) et Noizay via la route des vins, comme sa liaison avec le Vouvrillon, constitueront un agréable détour. ■

Le Conseil communautaire et l'équipe de Val d'Amboise vous souhaitent de
belles fêtes de fin d'année
et une heureuse année 2011

❑ **En janvier**

1 000 lectures d'hiver

à Nazelles-Négron
 Info et inscription auprès de la bibliothèque
 au 02 47 57 67 30

❑ **Dimanche 16 janvier**

« **On'sport dimanche** » à Amboise
 Initiation au basket au gymnase Ménard
 de 10h à 12h30
 Tarifs : 1 € pour les Amboisiens, 2 € pour
 les non-Amboisiens

❑ **Samedi 22 janvier**

• **Loto** à Saint-Règle
 Organisé par l'association des parents
 d'élèves
 Info : 02 47 57 75 96
 • **Dîner de la Saint-Vincent** à Noizay
 Organisé par le syndicat de vins
 Salle Val de Loire à 19h30
 Info : 02 47 52 05 87

❑ **Samedi 29 janvier**

« **Samedi culturel** » à Amboise
 Max Ernst, la fontaine d'Amboise
 Auditorium de la médiathèque Aimé
 Césaire à 15h

❑ **Jeudi 3 février**

Conseil communautaire
 Centre socio-culturel Val de Cisse,
 à Nazelles-Négron, à 18h30

❑ **Dimanche 6 février**

Loto à Pocé
 Organisé par le comité de jumelage
 Info : 02 47 57 18 15 (mairie)

❑ **Du 12 février au 13 mars**

Patinoire éphémère d'Amboise
 Sur le parking de l'office de tourisme
 Info : 02 47 23 47 23
 www.ville-amboise.fr

❑ **Du 26 février au 13 mars**

Exposition de printemps à Amboise
 Jean Delêtre « Histoires sans parole »
 Médiathèque Aimé Césaire

❑ **En mars**

Printemps des poètes
 à Nazelles-Négron
 Concours de poésie ouvert aux enfants et
 aux adultes
 Info et inscription auprès de la bibliothèque
 au 02 47 57 67 30

❑ **Samedi 12 mars**

Cross des sapeurs-pompiers
d'Indre-et-Loire à Pocé
 Dans le parc du château
 Info : 02 47 57 18 15 (mairie)

❑ **Samedi 19 mars**

Concert de Printemps
 à Nazelles-Négron
 Par la musique municipale
 Centre socio-culturel Val de Cisse à 20h

❑ **Les 19 et 20 mars**

Salon Saveurs et Terroirs à Noizay
 Organisé par le club d'œnologie
 Info : 02 47 52 11 06 (mairie)

❑ **Dimanche 20 mars**

« **On'sport dimanche** » à Amboise
 Initiation au tir à l'arc au gymnase
 Ménard de 10h à 12h30
 Tarifs : 1 € pour les Amboisiens, 2 € pour
 les non-Amboisiens

❑ **Les 25 et 26 mars**

Bourse aux vêtements d'été et objets
de puériculture à Nazelles-Négron
 Centre socio-culturel Val de Cisse en journée
 Info : 02 47 23 71 71

❑ **Les 26 et 27 mars**

Francis Poulenc célébré à Noizay
 Animations dans le cadre de la 1^{ère}
 semaine internationale Francis Poulenc
 Info : 02 47 52 11 06 (mairie)

❑ **Jeudi 31 mars**

Conseil communautaire
 Centre socio-culturel Val de Cisse,
 à Nazelles-Négron, à 18h30

❑ **Les 1^{er} et 2 avril**

7^{ème} rencontre des chorales scolaires
de Val d'Amboise
 Centre socio-culturel Val de Cisse

❑ **Samedi 9 avril**

Concert Chorales à Nazelles-Négron
 organisé par la Chorale du Val de Cisse
 Centre socio-culturel Val de Cisse à 20h30

Le calendrier de collecte 2011 est distribué avec ce magazine. À conserver !



❑ **Avez-vous votre carte d'accès à la déchetterie ?**

Depuis le 1^{er} octobre 2010, une carte électronique est obligatoire pour effectuer vos dépôts à la déchetterie d'Amboise.

Plusieurs formulaires de demande ont déjà été publiés depuis le mois de juin dans la Lettre du tri distribuée avec votre magazine Val d'Amboise info.

Si vous n'avez pas encore fait votre demande, complétez le formulaire intégré à la Lettre du tri n°15, qui se trouve encartée au centre de ce numéro de Val d'Amboise info.

Pour plus d'information, contactez le service collecte au 02 47 23 47 44.

SERVICES ET STRUCTURES DE VAL D'AMBOISE

www.cc-valdamboise.fr

> **Services de la Communauté de communes**
 9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron
 Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
 Accueil, direction générale des services, services techniques (assainissement, collecte, travaux, urbanisme), service développement économique, service communication, service comptabilité, service du personnel, secrétariat petite enfance, service sports et loisirs.
 Tél : 02 47 23 47 44 • Fax : 02 47 23 47 50
valdamboise@cc-valdamboise.fr
 > **Multi accueil « Les Bouts d'Chou »**
 10 allée de Malétrenne à Amboise
 Tél : 02 47 23 47 24

> **Multi accueil « Vilvent »**
 15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron
 Tél : 02 47 30 43 73
 > **Relais assistantes maternelles**
 • Antenne nord, 15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron
 Tél : 02 47 57 04 19
 • Antenne sud, 4 allée des Tilleuls à Amboise
 Tél : 02 47 57 88 52
 > **Piscine Georges Vallerey**
 3 rue du Clos des gardes à Amboise
 Tél : 02 47 23 10 69

